

RAPPORT COMPTE DE GESTION COMPTE ADMINISTRATIF 2019



Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil municipal est appelé à voter, avant le 30 juin, le compte administratif qui retrace pour l'année écoulée la réalité des dépenses consenties et des recettes recouvrées par la Commune lors de l'exercice budgétaire qui vient de s'achever.

Veillez trouver ci-joint, comme à chaque exercice, les grandes lignes du Compte administratif 2019.

Ainsi, dans ses modalités d'exécution, le budget a été réalisé dans le respect des règles en vigueur.

L'ensemble des prévisions de dépenses réelles de fonctionnement et d'investissement s'établissait à 8 347 885 € (8 156 992,00 € en 2018 et 8 199 423 € au CA 2017). La réalisation d'un montant de 7 157 746,76 € (5 550 241,79 € en 2018 et 5 870 503,20 € en 2017) respecte comme les années précédentes le cadre prévisionnel avec un taux de consommation des crédits votés de 85 %.

En termes de recettes, les prévisions de recettes réelles de fonctionnement et d'investissement s'établissaient à 6 134 094,17 € (5 602 204,79 € en 2018 et 5 525 857,02 € en 2017). Un total de 6 597 482,52 € (6 206 075,57 € en 2018 et 6 495 770,77 € en 2017), a été réellement encaissé.

1 - LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Nous trouvons dans cette section les dépenses et recettes induites essentiellement par la gestion de la vie quotidienne de la commune.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Par rapport aux prévisions de dépenses d'exploitation, à savoir 7 850 000,00€ la réalisation (d'un montant de 5 276 372,75 €) est contenue dans les limites fixées au BP 2019 (soit un taux de consommation des crédits ouverts de 67%).

L'ensemble des dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à 4 753 742,15 € (4 667 593,94€ en 2018 et 4 727 788,48€ en 2017) pour une prévision de 5 349 885 € soit un taux de réalisation proche de 90%, comme en 2018, hors charges rattachées à l'exercice précédent.

Statistiquement le premier poste de dépenses en volume des collectivités territoriales est le poste *charges de personnel*. Le budget de la commune n'y déroge pas d'un exercice à l'autre : ce poste s'élève ainsi à 2 621 425,40€ (2 613 493,54€ en 2018 ; 2 688 332,26€ en 2017 et 2 547 781,20 € en 2016€), mais reste contenu, avec pour rappel, un ratio de 371 € /habitant (392€ /habitant en 2017), par rapport à la moyenne nationale de la strate de 530€¹.

Le second poste de dépense est constitué du chapitre *charges à caractère général* et atteint 1 520 235,91 € (1 427 262,26 € au CA 2018).

Nous y trouvons pour l'essentiel les charges liées à l'entretien du patrimoine ainsi qu'au fonctionnement des services municipaux, et notamment les contrats de prestations de service pour 543 984,40 (+8,5% sur la période 2018/2019)

Les *autres charges de gestion courante* atteignent un montant de 583 218,24€ (592 187,64€ en 2018 ; 578 108,74 en 2017, et 647 749,51 € en 2016).

¹ Note explicative « DOB 2019 » – page 7

Figurent toujours en bonne place dans ces charges, les subventions aux associations, à savoir 421 236,59 € pour un crédit ouvert de 430 500,00 €

Le poste *charges financières* s'élève à 27 385,64 € et reflète principalement la faible charge des intérêts de la dette, en baisse.

Enfin, le poste des dotations aux amortissements constate comptablement l'évolution des "immobilisations".

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Les recettes réelles escomptées étaient inscrites pour un montant de 5 385 094,17 € (5 244 204,79€ en 2018, 5 024 857,02€ en 2017, 5 408 615, 00 € en 2016). Ne sont pas incluses dans ces recettes les recettes des travaux en régie.

Les recettes réelles effectivement recouvrées sont supérieures aux prévisions à 5 957 480,19€ (5 783 406,23€ en 2018 ; 5 764 751,23€ en 2017 ; 5 831 741,35 € en 2016)

La ressource fiscale, composée principalement de la Taxe d'habitation, de la Taxe sur le Foncier Non Bâti, et de la Taxe sur le Foncier Bâti, mais aussi des Attribution de Compensation, et autres Dotation de Solidarité Communautaire, représente un montant de 4 095 830,35€ (4 005 948,85€ en 2018 ; 4 050 802,88€ en 2017, et 4 166 839,73 € en 2016), devant les dotations d'Etat et les subventions pour un montant de 1 170 996,98€ (1 011 371,18€ en 2018 ; 1 100 414,47€ en 2017, et 1 144 878,89 € en 2016), comprenant notamment la dotation globale de fonctionnement (DGF) *dotation forfaitaire* d'un montant de 410 613,00€ (415 195,00€ en 2018 et 414 176,00 € en 2017).

Enfin, le chapitre 013 *Atténuation de charges* regroupe l'ensemble des remboursements relatifs aux absences du personnel qui sont couvertes pour partie par une assurance.

2 - LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Pour résumer synthétiquement, cette section retrace l'ensemble des actions et opérations qui conduisent à enrichir le patrimoine communal.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Sur un budget **d'équipement** prévu pour un montant de **2 718 000,00 € TTC** et comprenant en particulier :

- 1 390 000,00 € pour la construction d'un nouveau gymnase au « Petit-Bétheny »
- 419 000,00 € pour le programme d'accessibilité, notamment de la mairie.

➤ **2 183 372, 00 € ont été réalisés et payés en 2019.**

➤ 127 000,00 € ont été engagés pour des opérations qui ont débutées sans être achevées, et/ou facturées intégralement en 2019 : accessibilité de la mairie, travaux au sein des équipements sportifs, du parc Marie-Louise DUPONT, sont les principales inscriptions concernées. Ces crédits sont donc à reportés sur l'exercice 2020.

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Par rapport aux prévisions de recettes réelles, à savoir 253 000,00 €, un montant de 271 060,66€ a été réalisé.

Ainsi, à la clôture du compte administratif il ressort le résultat suivant :

- pour l'exercice 2019 :

Solde de fonctionnement	+ 668 522,34 €
Solde d'investissement	- 1 241 371,68€
Recettes reportées	+ 199 000,00€
Soit au total	- 373 849,34€
duquel il convient de déduire les dépenses reportées	- 127 400,00 €
Ce qui laisse un solde négatif de	501 249,34 €

- pour le résultat de clôture au 31 décembre 2019 :

Excédent de fonctionnement capitalisé	3 133 428,17 €
Excédent d'investissement capitalisé	558 931,62 €
Recettes reportées	199 000,00 €
Soit au total	3 891 359,79 €
duquel il convient de déduire les dépenses reportées	- 127 400,00€
Ce qui laisse un solde global positif de	3 763 959,79 €
Réparti de la façon suivante	
Investissement	630 531,62 €
Fonctionnement	3 133 428,17 €